



Pyrénées-Atlantiques

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 SEPTEMBRE 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 2 septembre 2016 à 20 heures à la Mairie sous la présidence de Monsieur Fabien MINVIELLE, Maire.

Présents : Claudine PELLET, Jean-Pierre SARRABERE, Francis BERGERET, Gérard SCHNEIDER, Anne VIDAL-GIRAUD, Patrice MAZQUIARAN, Nicolas LE BORGNE

Absent excusé : Philippe SOUBIELLE-CLOS

Absente : Monica FERNANDES

ORDRE DU JOUR

1/ Délibération abonnement à Géo64

L'APGL propose une plateforme SIG web, intitulée Géo64, mettant à disposition des collectivités un ensemble de couches d'informations (notamment un fond topographique, le plan et la matrice cadastrale, les photos aériennes, ...) de fonctionnalités et de modules métier. Le Maire indique qu'une participation supplémentaire correspondante serait appelée par l'Agence selon les modalités décrites dans le règlement d'intervention de son service informatique. Compte tenu de l'intérêt de ce projet pour la collectivité, le Maire propose au conseil municipal d'utiliser ce nouvel outil. Après en avoir entendu les explications complémentaires et en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de s'abonner à Géo64 selon les modalités décrites dans le règlement d'intervention de son service informatique

2/ Délibération convention entre le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques et les collectivités employant moins de 100 fonctionnaires affiliés à la CNRACL

Le Maire rappelle à l'assemblée que le Centre de Gestion assure depuis 1985 le rôle de correspondant de la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales (CNRACL) auprès des collectivités territoriales qui y sont affiliées. En application d'une convention conclue pour la période 2016-2017, la CNRACL a confié au Centre de Gestion ce rôle de correspondant afin d'assurer une mission d'information des agents, de formation des collectivités, de suivi et de contrôle des dossiers. Afin d'établir les domaines d'intervention du Centre de Gestion et les attributions respectives du Centre de Gestion et de la collectivité, ce dernier a dernièrement fait parvenir un projet de convention. A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de retenir les attributions respectives de la collectivité et du Centre de Gestion proposées dans le projet de convention et autorise le Maire à signer tout document à intervenir à cette fin.

3/ Délibération envoi des convocations des réunions du conseil municipal par voie électronique

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal approuve la dématérialisation des convocations aux séances du conseil municipal.

4/ Compte rendu réunion commission cours d'eaux

Monsieur Jean-Pierre SARRABERE informe que les membres de la commission cours d'eaux vont effectuer un état des lieux des berges de l'Ousse. Des travaux seront réalisés par le Syndicat de l'Ousse : travaux de consolidation sur le chemin de la côte de Capsus, nettoyage des atterrissements situés au virage de la piste des chevaux et en aval du pont de l'église.

D'autres travaux seront nécessaires mais devront être réalisés en régie. Un appel à volontariat est d'ores et déjà requis. Toute personne souhaitant participer à ces opérations peut se faire connaître auprès de la mairie.

Monsieur Jean-Pierre SARRABERE donne compte rendu des différentes rencontres pour le projet de réhabilitation du canal de Lartigamen. Une nouvelle rencontre avec les personnes n'ayant pas signé l'accord de principe sera prochainement programmée.

5/ Point sur les travaux

- Logement au-dessus de l'école : réception des travaux le lundi 5 septembre 2016 – Devis à demander pour effectuer la tranchée dans la cour de récréation (compteur électrique individuel)
- Logement 1^{er} étage : les fenêtres ont été changées par l'entreprise CPMM – Les fenêtres de toit seront changées d'ici la fin du mois (entreprise MINVIELLE)
- Voirie : travaux en cours, rue de la Mairie (accès parking école), chemins Sentourens et Côte de Capbat
- Cimetière : 4 offres ont été reçues – la date d'ouverture des plis sera fixée avec M. Lagueyte de l'APGL
- Ecole : peinture de la salle de classe et du hall d'entrée refaite par M. Thibault LAHOURCADE – Le Conseil Municipal remercie les parents d'élèves, le personnel du SIVU et municipal, l'enseignante Madame Cacault et les élus qui ont participé pour enlever et remettre en place la salle de classe ainsi que le hall d'entrée – des petits travaux ont été réalisés par notre employé communal, Serge (petits travaux de peinture et de sécurisation) – matériel de psychomotricité et d'éveil a été commandé pour un montant de 1300 euros
- Peinture des ponts en cours (M. Guy ADURIZ)

QUESTIONS DIVERSES

- Rentrée scolaire 2016 : effectif du RPI 83 enfants dont 22 enfants à Livron, (PS, MS et GS), 17 enfants à Gomer (CP), 23 enfants à Lucgarier (CE1 et CE2), 21 enfants à Hours (CM1 et CM2)
- Le Maire propose de devenir commune solidaire de l'action « cercle bleu » (registre du choix de fins de vie et du don d'organes) – Le Conseil Municipal émet un avis favorable – Des panneaux seront installés à l'entrée du village
- Repas des aînés fixé au dimanche 16 octobre 2016 : M. Gérard SCHNEIDER est chargé de demander des devis
- Bienvenue à Noor Lys DAVID, née le 3 août 2016
- Réunion PLUI à Soumoulou le 5 septembre 2016 (Jean-Pierre SARRABERE participera à cette rencontre)
- Les cloches de l'église ont été réparées par l'entreprise Heurelec (coût 457,80 euros TTC)
- Incivilité dans les côtes : déchets jetés, matelas...
- Fêtes de Lourenties le 4 septembre (Francis BERGERET et Gérard SCHNEIDER)
- Réunions avec les Communautés de Communes Ousse Gabas, Pays de Morlaas et canton de Lembeye les 7, 14 et 17 septembre 2016
- Représentation spectacles BESTIA à Soumoulou, les 1^{er}, 2, 4 et 5 octobre 2016 – Billets vendus par la CCOG 17 euros au lieu de 25 euros ou dans les mairies de Soumoulou, Pontacq, Ger et Espoey
- Projet de création d'une association pour le théâtre de verdure (base nautique au lac de Gabas)

Séance levée à 22h25

LIVRON,
Le 7 septembre 2016

